

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 6116

présenté par

M. Julien-Laferrière, Mme Bagarry, Mme Batho, Mme Cariou, Mme Forteza, Mme Gaillot,
M. Orphelin, M. Villani, M. Houbron et Mme Yolaine de Courson

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 59, insérer l'article suivant:**

Au plus tard deux ans après la promulgation de la présente loi, les formations continues et initiales relatives à la santé intègrent dans leurs référentiels des modules sur les bénéfices en matière de santé et d'environnement de la diversification des sources de protéines en alimentation humaine. Un décret détermine les conditions d'application du présent article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'évolution des référentiels de formation est nécessaire et doit se faire en bonne intelligence, c'est-à-dire sans opposer les aliments d'origine végétale et ceux d'origine animale. Il ne s'agit pas de ne plus consommer plus de viande mais qu'elle soit de meilleure qualité, au profit des légumineuses. En effet, le Haut conseil de la santé publique ainsi que l'ANSES recommandent de consommer plus de fruits et légumes, plus de légumineuses et plus d'oléagineux dans l'alimentation. Principalement pour des raisons de santé, les attentes de la population française évoluent : plus d'un quart des Français se déclare aujourd'hui flexitarien, c'est-à-dire dans une réduction des quantités de viande consommées au profit de produits de qualité. Au-delà des questions de santé, la végétalisation de notre alimentation et la montée en gamme des produits d'origine animale constituent une recommandation de scientifiques du monde entier. Or, les référentiels des formations professionnelles de santé (pour devenir médecins, nutritionnistes, diététiciens...) n'ont pas évolué en ce sens et sont donc aujourd'hui en décalage avec cette évolution profonde des pratiques et des recommandations sanitaires.

À titre d'exemple, les diplômes de diététique sont suffisamment larges pour expliquer l'intérêt des protéines végétales, mais pas suffisamment explicites pour modifier les pratiques. Plus globalement, les formations dans le domaine de la santé présentent les protéines végétales et les repas végétariens

par rapport à leur risque plutôt que de souligner leurs bienfaits ou d'expliquer les conditions de leur équilibre. Ces manques dans les formations initiales et continues rendent difficiles l'accompagnement de la transition de nos modèles alimentaires. Peu de professionnels sont capables de conseiller les élus, d'accompagner les territoires ou encore d'accompagner correctement les personnes souhaitant réduire leur consommation de protéines animales.

Cet amendement a été travaillé Greenpeace France, AVF, Assiettes Végétales.